



info

Schaerbeek

Bulletin bi-mensuel d'information communale • 25/09/2005 - N° 14
Tweewekelijkse gemeentelijke informatieblad • 25/09/2005 - N° 14
Produit et distribué par - Opmaak en verdeling



Actualités ■ Actualiteit

FACADES SCHAEARBEEKOISES... TROP DE MODIFICATIONS ILLICITES!

Dans le Schaerbeek Info du mois de février dernier, nous faisions le récapitulatif de tous les actes et travaux qui nécessitent un permis d'urbanisme préalable. Nous parlions notamment des modifications de l'aspect architectural des bâtiments.

Nous constatons malheureusement encore trop de modifications "sauvages" de façades avant de bâtiments:

- remplacement de châssis de fenêtres sans respecter les proportions et subdivisions d'origine;
- remplacement de belles portes en bois par des portes en plastique de piètre qualité esthétique et technique;
- remplacement de garde-corps de balcon en fonte ou fer forgé par des ferronneries très banales;

- emballage de corniches par des planchettes en PVC (ce qui est mauvais pour la corniche qui n'est plus aérée);
- mise en peinture de la façade en couleurs "flash" inappropriées au bâtiment ou à son contexte urbanistique;
- dérochage de façades (enlèvement de l'enduit pour faire apparaître la brique);
- ou recouvrement de façades par des briquettes (procédé fort utilisé il y a quelques dizaines d'années mais considéré aujourd'hui comme inapproprié à la typologie des maisons bruxelloises).

■■■ > p.2

Nuit du Bourgmestre
Nacht van de Burgemeester
Bernard Clerfayt
01 / 10 / 2005



Au niveau du rez-de-chaussée de cet immeuble, des modifications importantes ont été réalisées: briques de parement et nouvelle porte d'entrée. Il faut demander un permis préalablement.

LE STATIONNEMENT DANGEREUX, CA NOUS CONCERNE TOUS!

Schaerbeek, en partenariat avec la Région, la STIB, l'IBSR, et l'Association de la Ville et des Communes a décidé de sensibiliser ses habitants au sujet du stationnement dangereux. Il s'agit d'un problème typiquement urbain, particulièrement criant en Région bruxelloise. On a sans doute tous déjà voulu stationner "2 minutes" sur un arrêt de bus ou un passage pour piétons, sans s'imaginer le moins du monde qu'on pouvait mettre la vie d'un enfant, d'un cycliste ou d'un passant en péril.

■■■ > p.2



Diminution du précompte

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous le dire: "les efforts fournis par notre commune (logements, rénovations urbaines, sécurité, propreté, espaces verts, infrastructures sportives...) portent leurs fruits. A des rythmes différents parfois en fonction des secteurs, mais les résultats sont tangibles. Il faut continuer". Dans le même temps et comme nous vous l'avions promis, nous travaillons au redressement des finances communales pour accélérer le développement et accroître le bien être des habitants. Sur ce front aussi les nouvelles sont bonnes. Et ceux d'entre vous qui viennent de recevoir leur précompte immobilier s'en sont rendus compte. Il a enfin diminué! De peu direz-vous? Pour rappel, nous avons plaidé pour une réduction plus importante en votre faveur, et cela sans hypothéquer nos marges de manoeuvre, mais le gouvernement régional de Monsieur Picqué vous l'a refusée. Celle-ci s'étalera donc sur trois ans. Réjouissons-en nous tout de même.

Vermindering van voorheffing

Jullie zijn talrijker en talrijker om het ons te zeggen: "de door de gemeente geleverde inspanningen (huisvesting, stadsvernieuwing, veiligheid, reinheid, groene ruimtes, sportinfrastructuur) werpen vruchten af. Niet allemaal met eenzelfde resultaat wegens de verscheidenheid aan sectoren, maar de resultaten zijn tastbaar." Tegelijkertijd en zoals beloofd werd, werken we aan het herstel van de gemeentelijke financiën om de ontwikkeling te versnellen en het goed gevoel van de burgers aan te wakkeren. Ook op dit front is het nieuws goed! En diegenen onder u die hun onroerende voorheffing ontvingen konden het zien. Eindelijk vermindering! Ja, maar met niet veel. Herinner u dat wij gepleit hebben voor een grotere vermindering zonder onze speelruimte op het spel te zetten, maar het is de regionale regering van Dhr. Picqué die weigert dat u ervan kan genieten. Ze zal dus gespreid worden over drie jaar. Laat er ons toch maar over verheugen. ■

BERNARD CLERFAYT, Votre Bourgmestre / Uw Burgemeester

PASSAGE PIÉTONS



PARKING

Un passage zébré ne signifie pas
qu'on puisse y stationner son zèbre...
ou sa voiture !

ZEBRAPAD



PARKING

Een zebepad is geen parkeerpad !

© Région Bruxelles-Capitale - AED





La façade a été recouverte de briquettes de parement et le 1^{er} balcon a été modifié. Ces travaux exigent un permis préalable.



(suite page 1)

Pour rappel, si l’infraction est considérée comme grave, un procès verbal d’infraction peut être dressé et transmis au Parquet du Procureur du Roi. Ensuite, une demande de régularisation coûte au demandeur 500€ de frais de dossier. Tant qu’elle n’aura pas été corrigée ou régularisée, cette “casserole” accompagnera le bâtiment et sera automatiquement signalée à tout futur candidat acheteur, ce qui diminuera la valeur du bâtiment. Le jour où le propriétaire aura besoin d’un permis d’urbanisme pour une autre raison importante, il pourra éventuellement être obligé de corriger en même temps toutes les infractions constatées, qu’elles soient graves ou bénignes.

Bref mieux vaut se renseigner au préalable et, si un permis d’urbanisme est requis, attendre de l’avoir obtenu avant d’entamer les travaux.

Renseignements: Service de l’Urbanisme, 02 244 71 12 et 02 244 71 30 ■

(suite page 1)

Passage piétons ≠parking, piste cyclable ≠parking, arrêt bus ≠parking

La campagne se déroulera en octobre et visera tout particulièrement le stationnement sur les passages pour piétons, les pistes cyclables et les arrêts de transports en commun.

Soyez courtois et préservez la sécurité de chacun en garant votre véhicule de manière réglementaire.

Des dépliants seront diffusés dans les communes et les affiches de la campagne seront apposées sur les bus et les trams.

La zone de police et le Parquet associés à la campagne

La police locale renforcera ses contrôles durant le mois d’octobre et intensifiera son action la dernière semaine d’octobre. Le Parquet apportera aussi sa collaboration afin d’éviter les classements sans suites...

A bon entendeur! ■

GEVAARLIJK PARKEREN, DAT DOE JE NIET ZOMAAR!

In samenwerking met het Gewest, de MIVB, het BIVV en de Vereniging van de Stad en de Gemeenten van het Brussels Gewest heeft Schaerbeek besloten Schaarbekenaren te sensibiliseren rond gevaarlijk parkeren. Iedereen heeft al eens “2 minuutjes” geparkeerd op een bushalte of een zebepad, zonder daarbij te beseffen dat dit het leven van een kind, een fietser of een voorbijganger in gevaar kan brengen.

De campagne zal de hele maand oktober duren en zal in het bijzonder gericht zijn op parkeren op zebapaden, fietspaden en haltes van het openbaar vervoer. Er zullen folders van de campagne verspreid worden in de gemeenten en er zullen affiches aangebracht worden op bussen en trams van de MIVB.

De lokale politie zal in oktober meer controles uitvoeren en de laatste week van oktober zal die actie nog opgedreven worden... ■

Sur le chemin de l’école...

Le temps des vacances est bien fini. Les choses sérieuses recommencent pour les élèves schaerbeekois! L’Echevin de l’Instruction publique, Mohamed Lahlali, a également repris la route vers l’école pour entamer cette nouvelle année sereinement. Jeudi 1^{er} septembre, près de 7000 enfants reprenaient le chemin vers les différents établissements scolaires de la commune. Fier de son enseignement, l’Echevin est heureux d’offrir à nouveau, à ces tous ces enfants, des outils qui leur permettront de réussir leur vie, de s’épanouir malgré les différences, malgré les difficultés parfois plus grandes pour certains que pour d’autres. Et ce grâce à toute son équipe pédagogique qu’il encourage vivement en ce début d’année.

L’enseignement à Schaerbeek, ce n’est pas uniquement l’école! Vous pouvez également vous inscrire pour suivre les cours de l’Académie de Musique de Schaerbeek (info: 02 244 70 30) ou les cours commerciaux du soir (info: 02 244 70 57). Les inscriptions ne sont pas encore toutes clôturées. Ne perdez pas de temps! ■

Voisins

Attentives à perpétuer la tradition d’an-crage local qui était un de leurs objectifs premiers, les Halles de Schaerbeek lancent cette année un projet artistique visant à dynamiser le tissu socio-associatif au travers de l’expression artistique.

VOISINS, projet de proximité par excellence, est cette proposition pluridisciplinaire (théâtre, danse, arts plastiques, installations, musique, vidéo, films, photographies, lectures...) qui s’appliquera tout au long de l’année à découvrir et à faire (se) découvrir les habitants des alentours des Halles. Un carrefour convivial et ouvert à cette diversité qui rend ce quartier si passionnant.



Ca arrive près de chez vous!

Cassandra-la-photographe veut tirer leur portrait en grand format, Yaël-la cinéaste veut les mettre en scène dans son film. Vincent-le plasticien-sonore transforme leurs noms en paysages calligraphiques et musicaux. Ces “voisins”, artistes schaerbeekois vont à la rencontre des habitants. L’équipe des Halles souhaite s’attacher à nous faire découvrir le quartier au quotidien lors de rendez-vous artistiques et conviviaux qui s’égrèneront tout au long de la saison

Les Voisins 1, dimanche 23 octobre 2005 à 18h:

Vincent Matyn, plasticien sonore, Mohamed Ouachen comédien agitateur; “Anne et Isabelle”, spectacle théâtral déjanté (produit par le théâtre de la Balsamine) donneront l’occasion aux habitants de se retrouver et de se redécouvrir “Voisins”.

Prochains rendez-vous:

Voisins 2: dimanche 20/11/2005

Voisins 3: dimanche 26/03/2006

Voisins 4: dimanche 30/4/2006

Les “Voisins”, une production des Halles de Schaerbeek avec le soutien de Georges Verzin, Echevin de la Culture

Info: **Les Halles de Schaerbeek**, Rue Royale Ste Marie 22b, 1030 Schaerbeek, T 02 218 21 07, info@halles.be ■

CAP 48, ENSEMBLE MÊME SI ON EST DIFFERENTS!

Du 7 au 16 octobre 2005, c'est reparti! L'opération de solidarité destinée aux personnes handicapées, Cap 48 repart sur les routes et vous proposera à la vente de très beaux magnets (petits rectangles aimantés) afin d'assurer la continuité de ses objectifs: récolte de fonds destinés à l'achat de matériel pour les institutions d'accueil des personnes handicapées mais également prise de conscience du public des problèmes liés au handicap et des nouveaux défis des personnes handicapées.

1 personne sur 10 est handicapée
CAP 48 répond incontestablement à une préoccupation majeure des belges. En effet, en Europe, 1 personne sur 10 est handicapée; 1 famille sur 4 compte parmi ses membres 1 personne handicapée; et, enfin, 97% des Européens pensent qu'il faut assurer une meilleure intégration des personnes handicapées dans la société.

En 2004, de nombreux fonds furent recueillis grâce à Cap 48 et plusieurs institutions de Schaerbeek ont été financées. Par exemple: **L'Atelier de Paris**, une Entreprise



de Travail Adapté (ETA) située au coeur de Schaerbeek dont l'objectif premier est l'in-

sertion par le travail de la personne handicapée. Grâce à la participation financière de l'opération Cap 48, l'entreprise a pu mettre à la disposition des travailleurs de l'Atelier, de nouveaux équipements leur permettant ainsi de mieux répondre aux demandes de leurs clients.

Quand la RTBF met la main à la pâte...
En 2004, de nombreux animateurs et journalistes de la RTBF avaient accepté de parrainer la campagne: Anne Delvaux, Corinne Boulangier, Barbara Louys, Soraya, Jacques Mercier, Thomas Van Hamme et Adrien Joveneau. Et comme on ne change pas une formule qui marche... cette année, tous ces parrains ont accepté de jouer à nouveau ce rôle important!

Vous aussi!
Cette année, l'opération propose à la vente des **Magnets** spécialement conçus pour **CAP 48** par 6 dessinateurs belges.

Vous pouvez soutenir cette opération de solidarité: soit en vous mobilisant comme vendeur bénévole pendant la campagne, ce qui ne vous demandera que quelques heures

de votre temps; soit en faisant un don au bénéfice de **CAP 48**; et, dans tous les cas, en réservant un bon accueil aux bénévoles qui assureront la récolte de fonds pendant la période de vente.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site www.cap48.be ou téléphoner au 02 737 48 81. ■

LA MEDIATION DE PROXIMITE....TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS ET DE VOS VOISINS

Votre voisin du dessus fait fonctionner sa sono toute la journée à tue tête.... La voisine adore les chats... qui, eux, adorent votre jardin pour y faire leurs besoins.... La locataire du rez-de-chaussée utilise le hall commun comme hangar à vélos... Autant d'occasions d'entrer en conflit avec vos voisins et de voir les relations de bon voisinage disparaître dramatiquement! C'est sans compter avec le service de médiation de proximité mis en place à Schaerbeek, à l'initiative de

l'Echevine de la Prévention Tamimount Essaïdi, depuis 2004. Etat des lieux avec l'une des deux médiatrices: Sabine Kerkhofs.

Nathalie Toillon - La médiation de proximité, c'est une nouvelle mode ou cela répond à un réel besoin?

Sabine Kerkhofs - Cela répond à une demande réelle! En fait, en 2004, Schaerbeek a mené une grande enquête sur l'ensemble du territoire schaarbeekois auprès des milieux associatifs, des services communaux et de la police.

L'objectif était d'estimer le type de médiation qui faisait défaut à la commune. Et les résultats furent sans appel: la population attendait un dispositif permettant de traiter les conflits de voisinage bénins sans être obligé de déposer préalable-

ment une plainte auprès de la police ou du juge de paix.

N.T. - Comment les gens aboutissent chez la médiatrice de proximité?

S.K. - Dans de nombreux cas, ce sont les agents de quartier qui renseignent le service: les gens se plaignent d'abord à l'agent de quartier qui les oriente ensuite vers nous. A cet égard, on peut se réjouir de la collaboration particulièrement efficace entre notre service et la police! Dans les autres cas, les particuliers s'adressent à nous spontanément.

N.T. - Concrètement, comment cela se passe-t-il?

S.K. - En général, je me déplace chez les plaignants car cela permet d'appréhender l'ensemble du problème plus précisément: le contexte, les gens, le vécu...Les plaignants exposent leur problème. J'explique que le médiateur professionnel est neutre et les aide à trouver une solution à l'amiable par la négociation. Je ne suis pas là pour dire qui a tort et qui a raison! Ensuite, je prends contact avec les voisins avec lesquels il y a un conflit et je propose une médiation. Le but est de les aider à renouer le dialogue. Malheureusement, nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas rencontrer la partie adverse et ma

tâche consiste alors à aller de l'un à l'autre en tentant de dégager un compromis. Une fois le compromis obtenu, on le met par écrit et chacun le signe et s'engage ainsi à le respecter.

N.T. - Qui fait appel à la médiation de proximité?

S.K. - Tout le monde! Que ce soit les habitants de certains immeubles mal insonorisés qui se sentent agressés par le bruit ou des personnes âgées et seules pour qui, le moindre souci de voisinage prend des proportions importantes car elles doivent le gérer seule... Mais nous gérons aussi des problèmes entre propriétaires et locataires. Et il s'agit alors souvent de faire respecter une législation. Nous pouvons alors avoir recours à une juriste chargée d'expliquer les aspects les plus techniques....Par exemple: lorsqu'un locataire ignore qu'il doit faire entretenir la chaudière lui-même et qu'il refuse ... il faut lui expliquer la loi en fait!

Info: Cabinet de l'Echevine Tamimount Essaïdi, tél.: 02 216 91 73. ■



Le but de la médiation est d'aider les voisins à renouer le dialogue.



Le service Population – Etat civil... à votre service!



L'Echevin Guillaume (à droite), en réunion de travail avec L. Demonseau, directeur du service.

Outre ces missions communales traditionnelles et légalement obligatoires, j'assume d'autres compétences à savoir:

Les conférences d'intérêt général, qui recueillent un grand succès.

Toutes les manifestations patriotiques (21 juillet, 3 septembre, 1er novembre, etc.).

Tout ce qui concerne la problématique des animaux errants:

- Contrats d'hébergement d'animaux trouvés.
- Stérilisation et nourrissage des chats errants où Schaerbeek a été pionnière en la matière (le nourrissage conjointement avec mon collègue J.P. Van Gorp, échevin de la propreté publique).

Bernard Guillaume,
Echevin de l'Etat Civil et de la Population.

L'essentiel des missions des services de l'Etat Civil et de la Population sont obligatoires et dévolues par les autorités supérieures, par exemple: la tenue des registres de l'état civil, de la population, des étrangers et d'attente, la délivrance de tous les documents administratifs légaux attestant du statut des personnes.

Mon but est de faire en sorte que l'administration puisse se plier à la fois aux exigences légales et aux attentes légitimes du public. Cette administration doit être particulièrement rigoureuse car tous les actes qu'elle pose ont des conséquences individuelles importantes sur le statut des personnes.

La population belge et étrangère à Schaerbeek n'a cessé d'augmenter de janvier 1995 à janvier 2004. Cette évolution implique une augmentation proportionnelle de la charge de travail. Le personnel du département population doit traiter plus de 800 demandes par jour soit plus de 170.000 dossiers par an. Derrière ces chiffres se cache une complexification des dossiers à traiter, liée aux nouveaux statuts des personnes, aux inscriptions au registre des étrangers des personnes précédemment inscrites au registre d'attente et des divers dossiers liés à l'entrée de 10 nouveaux états dans l'Union Européenne. A cela s'ajoutent les dossiers liés aux regroupements familiaux de plus en plus importants (plus de 4000 par an).

A titre d'exemple, cela concerne les transcriptions d'actes de naissance et de mariage, les changements de permis de conduire, la délivrance de certificats de bonne vie et moeurs, l'introduction des différentes demandes de séjour et tout le travail d'accueil, d'information et d'accompagnement que cela entraîne.

Malgré le manque relatif de personnel, différents projets ont été mis en chantier ou déjà finalisés:

- Le maintien de services à domicile pour les personnes à mobilité réduite.
- L'amélioration de l'accueil au public notamment par l'ouverture de l'antenne administrative rue du Radium.

Cabinet de l'Echevin Bernard Guillaume:
Directeur de cabinet: David Singer
Secrétaire de l'échevin: France Lannoo
Place Colignon
1030 Schaerbeek.
Tél.: 02 244 70 32
Fax: 02 216 08 71
bguillaume@schaerbeek.irisnet.be

De dienst Bevolking – Burgerlijke stand... tot uw dienst!

De voornaamste taken van de diensten Burgerlijke stand en Bevolking zijn verplicht en voorbehouden aan de overheid, waaronder het bijhouden van de registers van burgerlijke stand, bevolking en vreemdelingen en van de wachtregisters, het uitreiken van alle administratieve wettelijke documenten die getuigen van het statuut van de personen.

Mijn doel is ervoor te zorgen dat het bestuur zich naar de wettelijke verplichtingen en naar de gerechtvaardigde verwachtingen van het publiek schikt.

De Belgische en buitenlandse bevolking in Schaarbeek is van januari 1995 tot januari 2004 constant toegenomen. Deze evolutie betekent een proportionele verhoging van de werkdruk. Het personeel van het departement bevolking moet meer dan 800 aanvragen per dag behandelen, hetzij meer dan 170.000 dossiers per jaar. Deze cijfers verbergen de ingewikkeldheid van de te behandelen dossiers verbonden aan het nieuwe statuut van de personen, aan de inschrijvingen in het vreemdelingenregister van personen die vroeger op het wachtregister stonden, en van de verschillende dossiers verbonden aan de toetreding van 10 nieuwe staten in de Europese Unie. Hieraan dienen nog de dossiers verbonden aan steeds meer gezinshereniging (meer dan 4000 per jaar) te worden toegevoegd .

Bij wijze van voorbeeld betreft dit de overschrijvingen van geboorte- en huwelijksakten, de verandering van rijbewijzen, de aflevering van getuigschriften van goed gedrag en zeden, de indiening van de verschillende verblijfsaanvragen en al het onthaal-, informatie- en begeleidingswerk dat dit teweegbrengt.

Onlangs het relatieve gebrek aan personeel werden verscheidene projecten uitgewerkt of zelfs tot een goed einde gebracht:

- het behoud van de thuisbediening voor personen met beperkte mobiliteit;
- de verbetering van het onthaal van het publiek o.a. door de opening van de administratieve antenne in de Radiumstraat.

Naast deze traditionele en wettelijke gemeentelijke opdrachten, heb ik nog andere bevoegdheden, zoals:

Alle patriottistische gebeurtenissen (21 juli, 3 september, 1 november, enz.)

Alles wat de problematiek van zwerfdieren betreft:

- Overeenkomsten met dierenverenigingen;
- Sterilisatie en voeden van zwerfkatten. In dit verband is Schaarbeek baanbrekend geweest (het voeden in samenwerking met mijn collega J.P. Van Gorp, schepen van openbare netheid)

Bernard Guillaume,
Schepen Burgerlijke Stand- Bevolking.



Etat civil

Quelles sont les missions du service de l'Etat Civil?

Le bureau des nationalités

Il y a grosso modo 2 types d'acquisition de la nationalité belge: d'une part les naturalisations proprement dites qui sont des procédures qui peuvent être introduites à la commune mais qui aboutissent à la Chambre des représentants qui décide souverainement et d'autre part des procédures essentiellement communales par déclaration obligatoire à la commune (article 12 bis et 16).

A cet effet, le bureau des nationalités est à votre disposition pour vous guider dans vos démarches

Tél.: 02 244 70 22

Le bureau des mariages

- Accueille et renseigne de manière personnalisée les futurs époux quant aux différents documents nécessaires à apporter en vue du mariage et quant à la fixation de sa date. Le mariage pourra être célébré au minimum 15 jours et au maximum 6 mois après la déclaration de mariage qui est dressée lorsque le dossier est complet.
- A l'initiative de l'échevin de l'Etat Civil et par décision du Collège, une cellule de lutte contre les mariages blancs a été créée.
- Il gère également la célébration des noces jubilaires.

Tél.: 02 244 70 21

Le bureau des extraits

- Délivre les extraits enregistrés à Schaerbeek (naissance, mariage, divorce, décès,...).
- Donne divers renseignements concernant l'état civil (reconnaissance, adoption, changement de nom,...).
- Transcrit les actes de l'étranger après vérification.
- Transcrit les jugements (divorce, adoption,...).
- Dresse les actes de reconnaissance prénatale et autres reconnaissances.

Tél.: 02 244 70 18

Le bureau des décès

- Reçoit les pompes funèbres et/ou la famille pour la déclaration de décès.
- Dresse l'acte de décès d'après les éléments donnés par les pompes funèbres ou les hôpitaux après vérification par un médecin délégué de l'Etat Civil.
- Donne des renseignements au public concernant les concessions du cimetière (pleine terre, caveaux, columbariums).

Tél.: 02 244 70 20

Le cimetière

Le personnel communal du cimetière est plus particulièrement chargé:

- Des enterrements.
- De la dispersion des cendres ou de leur mise en columbarium.
- De l'entretien de l'ensemble du cimetière (tombes, allées, columbariums...) dont la pelouse d'honneur et la pelouse des Combattants.
- De la parcelle multiconfessionnelle même si celle-ci est gérée par une intercommunale.
- Des cérémonies patriotiques qui se déroulent au cimetière.

Tél.: 02 726 81 53

4, rue d'Evere - 1140 Bruxelles

Les services installés à l'**Hôtel communal**, place Colignon sont accessibles du **lundi au vendredi de 8h à 13h**, ainsi que le jeudi de 8h à 19h (sans interruption), les guichets 4 et 8 exceptés.

Nouveau

Depuis le 1^{er} septembre, le service des cartes d'identité électroniques est accessible **EXCLUSIVEMENT** aux jeunes de 12 à 18 ans, le mercredi de 13h à 15h, tant à l'Hôtel communal, qu'à l'antenne Radium.



Population

Quelles sont les missions du service de la Population?

Le service Population exerce de **multiples fonctions tant envers les citoyens belges qu'envers les étrangers**.

Parmi ces missions relevons en les plus courantes:

- Les demandes d'inscriptions dans la commune.
- Les changements d'adresse à l'intérieur de la commune.
- Les légalisations de signatures et copies conformes.
- La délivrance de certificats (sauf bonne vie et moeurs, voir plus loin).
- Les demandes et la délivrance des passeports.
- La délivrance des pièces et certificats d'identité (cartes de voyage) pour enfants de moins de 12 ans.
- La délivrance des cartes d'identité.
- La réception des actes d'état civil contractés à l'étranger relatifs à des citoyens belges.

Tél.: 02 244 70 51 - 02 244 70 52 - 02 244 70 53

Les **guichets 4 à 8** sont consacrés **aux étrangers**. Ils traitent notamment les opérations suivantes.

- Première inscription en Belgique des personnes de nationalité étrangère sollicitant leur inscription au registre des étrangers.

Antenne Radium

33.000 Schaerbeekoïses servis en-dehors de la Maison Communale

L'antenne du service population **située au coin de la rue du Radium et de la rue Victor Hugo** dans le même local que la bibliothèque, au rez de chaussée de la seniorie, vous accueille depuis le 16 février 2004. Son succès va croissant et elle réduit les déplacements des habitants de quartiers relativement éloignés de notre maison communale, à savoir, au départ, ceux de l'ancien canton postal 1040 Schaerbeek limité par la Chaussée de Louvain, la rue du Noyer, la rue de l'Orme, la rue Vergote, l'avenue Herbert Hoover, l'avenue de Mars et l'avenue J. Georgin.

A ces quartiers de base dont l'axe limite était la chaussée de Louvain s'est ajouté depuis le mois de décembre 2004 un territoire délimité par:

- le boulevard Général Wahis
- l'avenue Chazal
- l'avenue Général Eisenhower
- l'avenue des Azalées
- la rue des Pâquerettes

- Changements d'adresse (venant d'une autre commune belge) de personnes inscrites au registre des étrangers.
- Opérations diverses (sauf changements d'adresses et délivrance de certificats) pour les personnes de nationalité étrangère, dont entre autres, le renouvellement des cartes d'identité, le permis de travail, la réception des demandes d'établissement et des actes d'état civil contractés à l'étranger pour des personnes de nationalité étrangère.

Tél.: 02 244 70 25 - 02 244 70 54

Le bureau 008 délivre exclusivement les **cartes d'identité électroniques** aux citoyens belges âgés de plus de douze ans.

Tél.: 02 244 70 08

Le bureau 7301 situé au sous-sol:

- Service du **permis de conduire**: toutes opérations ayant trait à la problématique de la délivrance, du renouvellement et de l'échange des permis de conduire.

Tél.: 02 244 73 01

Le bureau 7303 situé au sous-sol:

- Délivrance des **certificats de bonne vie et moeurs**.
- Remise des **certificats de vaccinations** (polio).

Tél.: 02 244 73 03

- la rue Monroe.
- la rue Thomas Vinçotte plus les rues perpendiculaires (Van Hasselt, Gustave Fuss, Verbist et Cible).

C'est dire que le nombre de personnes concernées par cette antenne double. Des 17.000 personnes au départ, l'ensemble de la zone desservie par l'Antenne, a été porté à plus de 33.000 personnes! Ce qui représente presque le tiers de la population schaerbeekoïse. Il est évident que si les personnes concernées préfèrent se rendre à l'Hôtel communal, elles y sont les bienvenues même si le temps d'attente risque fort d'être un peu plus long.

L'antenne est accessible au public **du lundi au vendredi de 8h30 à 13h** pour tout document "population" (carte d'identité y compris la carte d'identité électronique, passeport, composition de ménage, etc.).

La délivrance de pièces d'identité aux ressortissants étrangers, de permis de conduire et le service Etat civil (mariages, naissances, décès) restent centralisés à l'Hôtel communal.

Tél.: 02 737 05 72 ou 02 737 05 73

Antenne RADIUM: Coin rue du Radium et rue Victor Hugo.

CONSEIL COMMUNAL

Les prochaines réunions du conseil communal auront lieu 26 octobre, 30 novembre et 21 décembre 2005.

GEMEENTERAAD

De volgende vergaderingen van de gemeenteraad zullen plaatsvinden op 26 oktober, 30 november et 21 december 2005.

CONFÉRENCE

Le mardi 4 octobre 2005 à 20h00: “Le Bruxelles Celtique”, par Daniel-Charles LUYTENS, explorateur du passé. Salle des Mariages de l’Hôtel communal, Place Colignon, 1030 Schaerbeek. Le caricaturiste MOORE saisira les moments forts de la soirée. Entrée gratuite, réservation souhaitée du lundi au vendredi de 8h00 à 15h30. Cabinet de l’Echevin Bernard Guillaume – Tél.: 02 244 70 32 ou par email: bguillaume@schaerbeek.irisnet.be

THÉÂTRE

Du 20 septembre au 9 octobre 2005 à 20h30: CINECITTA, mis en scène par Thierry Debroux, avec Jean-Claude Derudder, Anne Marev, Maxime Donnay, Raphaëlle Hanchar et Sophie Tomé. Une coproduction Théâtre du lieu et Théâtre de la Vie. Au Théâtre de la Vie, rue Traversière 45, 1210 Bruxelles. Info et réservations: 02 219 60 06.

Du 22 septembre au 22 octobre 2005 à 20h30: SPLENDEUR ET MORT DE JOAQUÍN MURIETA de Pablo Neruda. Un cabaret théâtre bigarré, poétique, visuel et musical. Avec Ivan Fox et Claude Semal. Mise en scène: Diane Broman. Au Théâtre de la Balsamine 1, avenue Félix Marchal - 1030 Bruxelles, Info et réservations: 02 735 64 68. www.balsamine.be

La Balsamine offre aux lecteurs de “Schaerbeek info” pour les dates du 28, 29 et 30 septembre: à l'achat d'une place, pour ce spectacle, la seconde gratuite! Pour ce faire, il vous suffit de réserver vos places en téléphonant au 02 735 64 68 et de mentionner que vous êtes un “lecteur Schaerbeek Info”.

EXPOSITION

Du 16 septembre au 8 octobre 2005, la Maison des Arts de Schaerbeek accueille une exposition organisée par le Musée d’Art spontané: les lauréats du prix Dirk Bos. Les oeuvres présentées par ce musée font partie de la famille des naïfs, puisant parfois leur origine dans les arts populaires ou traditionnels; d’autres expriment une spontanéité plus intellectuelle ou obsessionnelle tendant vers l’art brut. A la Maison des Arts de Schaerbeek, 147 chaussée de Haecht – 1030 Bruxelles. Du mardi au vendredi: 10h00 – 17h00, jeudi: 10h00 – 21h30, samedi 1er octobre: 10h00 – 15h00. Une initiative de Catherine Schmitz, directrice du Musée d’Art Spontané avec le soutien de Georges Verzin, Echevin de la Culture et du Tourisme.

Du 21 septembre au 29 octobre 2005: Maurice Langaskens. En la Salle du Musée de l’Hôtel communal de Schaerbeek. A l’initiative de Georges Verzin, Echevin de la Culture et du Tourisme. Info: 02 218 79 98

Du 22 septembre au 18 octobre (sauf le WE) de 8h à 13h et les jeudi de 8h à 18h. RÊVES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE; Possibilité de visites animées pour des classes ou groupes d’enfants, du 10 au 14 octobre de 9h à 13h, sur rendez-vous: tél.: 02 647 99 00 Info: Cabinet de l’Echevine Tamimount Essaïdi, tél.: 02 216 91 73 ou ATD Quart Monde – tél.: 02 647 99 00

TENTOONSTELLING

Van 21 september tot 29 oktober 2005: Maurice Langaskens. In de Museumzaal van het Gemeentehuis van Schaarbeek. Een initiatief van Georges Verzin, schepen voor Cultuur en Toerisme. Inlichtingen: 02 218 79 98

Van 22 september tot 18 oktober (niet tijdens het WE) van 8u tot 13u en op donderdagen van 8u tot 18u: DROMEN OM BETER SAMEN

TE LEVEN. Een begeleid bezoek is mogelijk voor klassen of groepen kinderen van 10 tot 14 oktober tussen 9u en 13u, op afspraak: tel.: 02 647 92 25. Info: Kabinet van Schepen Tamimount Essaïdi, 02 216 91 73, of ATD Vierde Wereld – tel.: 02 647 92 25.

FESTIVAL DES ARTS URBAINS

Du 30 septembre au 5 novembre: STREET-FORM’S. Centre Culturel de Schaerbeek. Rue de Locht 91-93, 1030 Bruxelles. Info: 02 512 35 80.

Du 20 octobre au 3 décembre: DU SGRAFFITE AU GRAFFITI; Maison des Arts Gaston Williot, 147 Chaussée de Haecht, 1030 Bruxelles. Info: 02 244 92 24

WANDELINGEN

Zondag 2 oktober: EENTJE WERD PRESIDENT. Afspraak: ingang van de Kruidtuin (Koningsstraat) – 10u. Voor informatie en reservatie: Dienst Nederlandse Cultuur, tel.: 02 244 73 09 of iwauters@schaerbeek.irisnet.be Deelnemen kost 5 €.

LES ATELIERS CRÉATIFS DU CENTRE CULTUREL DE SCHAERBEEK

Au Centre culturel de Schaerbeek, 91/93 Rue de Locht – 1030 Bruxelles. Tél./fax: 02 245 27 25 E-mail: www.culture1030.be.

Programme:

Danse Latino: Gymnastique, danse rythmique sur musique latino. Public: femmes. Horaires: Mardi de 19h à 20h30.

1030 improS: Du théâtre sans apprendre de texte et des matchs d’improvisation. Improvisations théâtrales avec un groupe d’adolescents. Public adolescents. FBIA: 02 672 93 25 Animés par coralie.

Bijoux écolos: Atelier de fabrication de bijoux à base de matériaux naturels, pour tous les goûts, tous les âges. Public: adultes et enfants. Kami-One: 0484 64 96 95 - Roukia Chemlal: 0497 86 58 32.

Mini vitrines et maisons de poupées: Ateliers de créations de maquettes sous vitrine. Public: Adultes et adolescents. Mathilde Spronck: 02 241 51 26 – 0496 461 713.

Danse orientale: La danse orientale ne se résume pas à la “danse du ventre”. Public: Adultes et adolescents. Aziza: 0486 999 026.

Atelier PERCUSSIONS DJEMBE: Atelier animé par Nathalie Vanderheyden Tél.: 0478 620 501 de percutattoo asbl. Public: tous. Percutattoo asbl: 02 346 35 56. www.percutattoo.be.

DESSIN... ça me dit: le samedis de 10h30 à 12h. Tél.: 0476 433 229.

Cours de Tango Argentino: Animé par Eugenia ramirez, danseuse professionnelle argentine et pédagogue du tango, Pour tous. Plus d’info: 0486 960 133, eugeniamirez-miori@hotmail.com, le lundi et mardi de 19h00 à 22h30.

Initiation à la danse traditionnelle Rwandaise mixte: Cette danse allie à la fois grâce et souplesse; une autre façon de garder la forme. Louis: 0479 659 429, le jeudi de 18h à 20h30.

NOUVEAU!!

Break, écriture rapp, graff: le mercredi de 16h45 à 18h . Les arts de la rue ont acquis leurs lettres de noblesse. Les animateurs sont habilités à enseigner la danse, l’écriture, la peinture, la calligraphie. Public: Tous. dema@souterrain.be.

La **Biodanza** (Danse de la vie), s’adresse à tous, hommes et femmes, petits et grands, jeunes et moins jeunes. Sur des danses simples et accessibles à tous, la BIODANZA nous fait découvrir le plaisir du mouvement, la joie de bouger sur des musiques variées: classiques, jazz, tango... Cette danse originaire d’Amérique du Sud ne demande aucune capacité. Il n’est pas nécessaire de savoir danser! Public: Débutants. Nathalie: 02 242 98 76 – www.biodanzaecole.be. Te.l: 02 242 98 76 natalex@biodanzaecole.be.

Cuisine exotique: Atelier de cuisine exotique. Public: Tous. Kami-One: 0484 64 96 95 - Roukia Chemlal: 0497 86 58 32.

Danse créative contemporaine: l’atelier animé par Maria Eugenia Lopez et Matilde Cegarra est ouvert à ceux qui désirent découvrir le mouvement et les possibilités illimitées du corps. Public: Enfants de 4 à 7 ans et de 8 à 12 ans (2 groupes). Info: 0485 72 68 89.

BROCANTES

Le 25 septembre de 8h à 18h: BROCANTE VOLTAIRE (tronçon Metsijs-Eenens)

Le 1^{er} octobre de 8h à 18h: BRADERIE ET BROCANTE QUARTIER HELMET Info: 02 244 73 21

ROMMELMARKTEN

Op 1 oktober, van 8 t.e.m. 18u: BRADERIE EN ROMMELMARKT HELMETWIJK Info: 02 244 73 21

Brocante Place des Chasseurs Ardennais: le premier samedi de chaque mois.

Inscriptions et renseignements: 02 244 71 04 (uniquement le mardi). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service des Classes moyennes au 02 244 73 21.

Rommelmarkt Ardense Jagersplein: de eerste zaterdag van de maand. Inlichtingen de dinsdagen op 02 244 71 04. Voor alle andere inlichtingen aarzel niet de dienst Middenstand te contacteren 02 244 73 21.

VISITES GUIDEES DES SITES DU MOERASKE ET HOF-TER-MUSSCHEN

“Les insectes aquatiques”: Notonecte, hydro-mètre, gyryn, dytique, gerris, ranâtre...non, ce n’est pas le capitaine Haddock qui vous agone d’injures, ce sont les minuscules habitants ailés des eaux courantes et stagnantes que cette visite vous invite à découvrir.

Dimanche 4 octobre - HOF-TER-MUSSCHEN

– tout public. **Dimanche 11 octobre - MOERASKE** – tout public. RDV. Eglise St. Vincent 10 h. Guide: G. Trompet (tel. Ch. Rombaux 02 242 50 43).

La Commission de l’Environnement de Bruxelles et Environs gère, anime et défend notamment les sites semi-naturels du Moeraske (Evere) et de l’Hof ter Musschen (W-St-L). Elle organise pour le public des visites guidées gratuites en français d’une durée de 2 à 3 heures. Renseignements: Dr Christian Rombaux- tél.: 02 242 50 43.

CAFÉ-THÉÂTRE

A l’Os à Moëlle, Avenue Emile Max 153, 1030 Bruxelles. Réserver n’est pas indispensable mais confortable, aux numéros suivants: 02 216 25 68 et 02 660 42 31.

Le 25 septembre dès 19h00: LE RALLYE DES CAFES-THEÂTRES, Stéphanie Blanchoud et Emmanuel Picardi.

Le samedi 8 octobre à 21h30: STEPHANE MERCIER, DRUMLESS QUARTET.

Le samedi 22 octobre à 21h30: MILES GRIF-FITH, une extraordinaire voix-percussion en direct de Harlem.

EXPOSÉ / DÉBAT

Le vendredi 7 octobre 2005, de 12h30 à 14h00: Les "Bureaux de Quartiers". Planning Familal - Centre de consultations conjugales et familiales, organisent un exposé/débat : "Le conflit, père de toute chose" par Jean Florence, psychanalyste, prof. de psychologie aux F.U.S.L. et à l' U.C.L.

Thème du nouveau cycle annuel: “Du bon usage du conflit”. Lieu: rue du Noyer 344 à 1030 Schaerbeek - tél.: 02 733 43 95. Réservation souhaitée - P.A.F.: 6 Euros. E-mail: info@bureauxdequartiers.be. Site internet: www.bureauxdequartiers.be ■



Un ancien réfectoire à la disposition des Schaerbeekois. Dans le cadre du contrat de quartier “Jérusalem”, la Commune de Schaerbeek transforme un ancien réfectoire scolaire situé rue Vogler en équipement public de proximité. Un appel à candidatures est lancé aux associations et habitants porteurs de projets pour occuper ce lieu. Les locaux seront mis à la disposition des associations et habitants partenaires à des conditions financières “sociales”.

Les dossiers de candidature doivent être renvoyés complétés au plus tard le 30 septembre 2005 à l’asbl RenovaS. Pour obtenir une copie du dossier de candidature ou tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Olivia Lemmens au 02 246 91 66 ou par mail olemmens@renovas.be

In Schaarbeek wordt een oude schoolrefter een buurtuitrusting. In het kader van het wijkcontract “Jeruzalem” verandert de gemeente Schaarbeek een oude schoolrefter gelegen in de

Voglerstraat in een buurtuitrusting.

Een oproep voor kandidaturen werd gelanceerd voor de verenigingen en bewoners – dragers van projecten – om zich te bekommeren om deze plaats. Om een kopie van het kandidatuurdossier of bijkomende inlichtingen te bekomen, gelieve Olivia Lemmens au 02 246 91 66 ou par mail olemmens@renovas.be te contacteren.

Schaerbeek sous eau, c’est fini! Bien que relativement épargnée par les orages, Schaerbeek a pu, dès lundi martin, compter sur l’intervention des services communaux des Travaux et de la Propreté publique pour évacuer les détritres et autres objets abîmés sortis par les habitants des caves inondées. Plusieurs dizaines de tonnes ont ainsi été évacuées par 65 hommes et plusieurs camions des services communaux. Une collaboration a également été lancée avec l’Agence Bruxelles Propreté qui, depuis

mercredi 14 septembre, renforce les services communaux. La Commune a en outre fait appel au Fonds des Calamités et a chargé les APS et les services de Propreté Publique de rencontrer les personnes touchées par les inondations afin de leur faire remplir un formulaire de demande d’indemnisation. Formulaires qui seront ensuite envoyés aux services concernés.

Appel aux bénévoles! La Société Saint Vincent de Paul cherche pour son nouveau projet “transport de malades”, des chauffeurs bénévoles. Il est demandé aux candidats de conduire ou de ramener des personnes malades ayant des difficultés à prendre les transports en commun, vers leurs lieux de consultation (médecin privé, cliniques, hôpitaux, etc) sur les zones de Schaerbeek, Saint Josse, Evere et Woluwe Saint Lambert. Pour plus de renseignements: Carine Raeskinet, tél.: 02 243 16 12.

Vrijwilligers gezocht! De vereniging St Vincentius zoekt chauffeurs voor een nieuw project. Het project wil zieke personen die moeilijk het openbaar vervoer kunnen nemen, helpen door hen met de wagen naar de consultatie (dokter, ziekenhuis) te brengen. Concreet beperkt het project zich tot de zones Schaarbeek, Sint-Joost, Evere en St-Lambrechts-Woluwe. Voor meer info: Carine Raeskinet, 02 243 16 12

Le bourgmestre en chaise roulante... Ce fut le défi lancé par la Croix rouge au Bourgmestre et aux membres du Collège, en organisant un parcours de chaise roulante à l’occasion de la Journée sans voiture et la fête de quartier Princesse Elisabeth. Ce 18 septembre fut aussi l’occasion de visiter les locaux du service de secours, d’assister à des démonstrations de premiers soins ou encore d’acheter des petits présents à la vesti-boutique de la Croix Rouge.

De burgemeester in rolstoel...

Een uitdaging gelanceerd door het Rode Kruis, naar aanleiding van de dag zonder auto en het wijkfeest Prinses Elisabeth. De burgemeester en schepenen konden een parcours afleggen met de rolstoel en aan den lijve ondervinden dat dit verre van eenvoudig is. Ook op 18 september stonden de lokalen van het rode kruis open voor bezoekers. Je kon er een demonstratie EHBO bijwonen of kleine geschenkjes kopen.

Permanences du Cabinet du Bourgmestre, Bernard Clerfayt
Dossiers généraux:

Le Bourgmestre et ses collaborateurs organisent une permanence tous les jeudis de 8h à 12h. Inscriptions obligatoires à partir de 8h auprès de l’huissier du Bourgmestre. Attention! Nombre limité de visites.

Conseils juridiques:

Le Bourgmestre, en collaboration avec Frédéric Nimal, Conseiller CPAS Suppléant, organise une permanence juridique tous les jeudis de 17 à 19h. Uniquement sur rendez-vous. Inscriptions au secrétariat du Bourgmestre: 02 244 71 55. Des juristes répondront gratuitement à vos questions. Où? Hôtel communal. Bureau du Bourgmestre, 1er étage, Place Colignon. 1030 Schaerbeek.

Zitdagen in het Kabinet van de Burgemeester, Bernard Clerfayt
Algemene dossiers:

De Burgemeester en zijn medewerkers organiseren elke donderdag van 8u tot 12u een zitdag.

Verplichte inschrijvingen vanaf 8u bij de bode van de Burgemeester. Opgelet het aantal inschrijvingen is beperkt.

Juridische raad:

De Burgemeester organiseert in samenwerking met Frédéric Nimal, plaatsvervangend OCMW raadslid, een juridische zitdag elke donderdag van 17 tot 19u. Alleen op afspraak. Inschrijvingen op het secretariaat van de Burgemeester: 02 244 71 55. Juristen zullen kostenlos al uw vragen beantwoorden. Waar? Gemeentehuis, Kabinet van de Burgemeester, 1ste verdieping, Colignonplein, 1030 Schaarbeek. ■

Editeur responsable - Verantwoordelijke uitgever

Jean-Pierre Vantighem

Maison Communale - Gemeentehuis

Place Colignonplein - Schaerbeek 1030 Schaerbeek

Secrétariat de rédaction - Redactie secretariaat

Nathalie Toillon

Tél.: 02 244 72 22

Email: ntoillon@schaerbeek.irisnet.be

Rédacteur en chef - Hoofdredacteur

Marc Weber

INSERTION DE PUB

DANS LE SCHAERBEEK INFO

CONTACTEZ ERIC FURQUIM

VLAN - 02 730 33 26

